

Image not found or type unknown



Question concernant conditions de logement

Par **bibi26**, le **27/12/2010 à 18:46**

Bonjour,rnrnrnMon garçon de 6 ans, selon un jugement établi va chez son père unWE/2 et la moitié des vacances, lorsque le jugement a été établi il vivait dans un T3 spatieux, et dernièrement il a déménagé dans un studio, mon fils dors dans la meme pièce que son père, il n'a pas de chambre à lui ! le soir il entend la télévision et du coup s'endors tard!rnrnque puis je faire? mon fils se plaint qu'il n'est pas bien dans ce logement.rnrnmerci d'avance pour vos réponses

Par **mimi493**, le **27/12/2010 à 19:23**

Vous ne pouvez pas imposer que votre fils ait sa chambre.